



UNIVERSITÉ ÉVRY
PARIS-SACLAY

*Le président de
l'université d'Evry Val
d'Essonne*

Le 30 septembre 2026

**Direction des
Ressources
humaines**

**Bureau de la
valorisation des
compétences et
des concours**

**Responsable de
bureau
Mélanie CALAFATO**

Téléphone :
01-69-47-80-53

Fax :
01-69-47-80-62

Mél :
concours-itrf@univ-
evry.fr
melanie.calafato@univ-
evry.fr

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Gestionnaire logistique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE EVRY, session 2026

Date d'application : A partir du 8 octobre 2026

Numéro d'enregistrement : DRH/2026/05/A
Classement thématique par ordre alphabétique:

- | | |
|--|---|
| ☐ Affaires Financières | ☐ Affaires Générales |
| ☐ Affaires Juridiques | ☐ Documentation |
| ☐ Formation (I, C, A) | ☐ Hygiène et Sécurité |
| ☐ Informatique | ☐ Logistique et Maintenance |
| ☐ Patrimoine Immobilier | ☐ Recherche |
| ☐ Relations Internationales | ☒ Ressources Humaines |
| ☐ Scolarité (hors PV de jury) | |
| ☐ Vie de l'Etudiant (y compris sport et service culturel) | |
| ☐ Autres | |

Catégorie de document : Arrêté

Résumé : Arrêté de nomination du jury de l'examen professionnel ASI Gestionnaire logistique

Mots-clés : Arrêté, jury ITRF

Textes et documents de référence :

Textes modifiés par le présent document :

Annexes :

Diffusion :

n° d'enregistrement :

DRH/2026/05/A

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Gestionnaire logistique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE EVRY, session 2026

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Gestionnaire logistique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE EVRY, au titre de l'année 2026 :

Madame DE CARVALHO RODRIGUES Veronique, ingénieure d'études, présidente, Université Evry Paris Saclay, Evry.

Monsieur MARQUAND Stephane, ingénieur d'études hors classe, expert, Rectorat de l'académie de Paris, Paris.

Monsieur RULLE Charly, ingénieur d'études hors classe, expert, Sorbonne Université, Paris.

Madame LE POBER Ingrid, ingénieure d'études, suppléante, Université Evry Paris Saclay, Evry.

Fait à , le

